

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX – André TREMEAUD – Patrice MAILLY – Valérie LACROIX – Vincent AUPECLE – Hubert FENEON – Jean-Marie JOBARD – Serge BERTILLOT – Laurent LACROUTE - Vincent FENEON – Valérie PILLOUX – Marie-Pascale ALLOIN - Jean-Marc DURY

Procurations Anne-Marie LAVEDER à Jean-Marie JOBARD
Paul SAGE à Hubert FENEON

Absence :

Secrétaire de séance : Valérie LACROIX

Date de convocation : 23 novembre 2012

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 octobre 2012, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Divers :

Auberge Vert Pré : Le Conseil Municipal a reçu Monsieur Guy TEITGEN qui exploite l'auberge depuis 23 mois et qui a demandé par écrit le renouvellement de son bail précaire qui finissait le 30 novembre 2012.

Après avoir écouté les arguments de Monsieur Guy TEITGEN, et après qu'il ait répondu aux nombreuses questions posées concernant l'organisation et la gestion du restaurant pour les années à venir, le Conseil Municipal a délibéré puis voté à bulletin secret sur la décision de renouveler ou non le bail de Monsieur Guy TEITGEN. Les résultats sont : 10 voix oui, 2 voix oui sous condition, 2 voix blanc et 1 voix non.

En conséquence, le conseil charge le maire de se rapprocher du notaire pour la rédaction du nouveau bail. Le loyer sera fixé à la signature du nouveau bail.

Délibérations :

1/ Décision modificative n° 1 : le Conseil Municipal autorise le transfert de compte à compte en budget fonctionnement pour réaliser le complément de prélèvement en faveur du FNGIR d'un montant de 222 euros.

15 voix pour.

2/ Décision modificative n° 2 : le Conseil Municipal autorise le transfert de compte à compte en budget investissement, d'un montant de 2 000 euros pour réaliser le paiement de l'ensemble des travaux.

15 voix pour.

3/ Demande de Certificat Urbanisme : Suite au refus d'une demande de Certificat d'Urbanisme (b) sollicitée pour une parcelle en « Maringues », le Conseil Municipal accepte

d'appuyer la nouvelle demande qui sera déposée, au motif principal que l'arrivée d'un nouveau foyer à Saint Julien de Civry est dans l'intérêt de la commune.

15 voix pour.

4/ Retrait d'une délibération : Dans une délibération prise et relative à la participation de l'assainissement du 26 octobre 2012, un terme administratif manquait de précision, et le Conseil Municipal accepte de retirer cette délibération.

15 voix pour.

5/ Participation Assainissement : le Conseil Municipal reprend la délibération précédente sur l'assainissement avec le terme administratif approprié.

15 voix pour.

6/ Panneaux de signalisation : le Conseil Municipal accepte les devis Hicon pour la mise en place d'un panneau « Stop » en sortie d'un chemin de Tanière pour 444 euros et un panneau « voie sans issue » en Vault pour 128 euros.

15 voix pour.

Divers :

1/ Bâtiment Evêché : Le Maire donne lecture de l'estimation des bâtiments par le Service des Domaines. Le conseil municipal charge le maire de communiquer l'information à l'Evêché

2/ Garderie périscolaire : visite des locaux avec Mme Bernigaud (médecin PMI) le mardi 4 décembre pour un agrandissement ou une réorganisation des locaux.

3/ Parc à bovins : une demande a été faite pour un aménagement sur un chemin de desserte.

4/ Pays Charolais/Brionnais : Le maire présente au conseil les documents relatifs à la charte de qualité paysagère et architecturale édités par le Pays.

5/ Tribunal de Grande Instance de Mâcon : le Maire est convoqué le mercredi 9 janvier 2013 suite à la plainte déposée par la commune pour les dégradations de jardinières lors de la fête patronale en septembre 2012.

6/ Illuminations de Noël : elles seront installées par la société CEME début décembre.

7/ Logement de la cure : la commission des bâtiments s'est réunie pour visiter l'appartement laissé vacant afin d'étudier les travaux de remise en état. Des devis ont été demandés.

Prochaine réunion de Conseil Municipal :
Jeudi 20 décembre 2012 à 20h30 à la salle de la Mairie